### Le Pic des Trois Seigneurs

Une randonnée proposée par Office de tourisme des montagnes de Tarascon et du

La randonnée du Pic des 3 Seigneurs par l'Étang d'Arbu est une "classique" de la vallée du Vicdessos. Elle est également courue par les Gascons (le Port de Lers était la limite linguistique). On vante toujours son point de vue (cela est mérité).



Durée: 4h55
 Distance: 10.24km
 Dénivelé positif: 833m
 Dénivelé négatif: 834m
 Point haut: 2168m
 Point bas: 1386m

 ▲ Difficulté :
 Difficile

 ⑤ Retour point de départ :
 Oui

 ▲ Moyen de locomotion :
 A pied

✗ Régions :Pyrénées, Pyrénées centrales★ Commune :Suc-et-Sentenac (09220)

### **Description**

Accès Départ: De Tarascon, prendre la D8 en direction de Vicdessos (km15). Suivre à droite jusqu'au Port de Lers par la D18 (km28). Parking Port de Lers.

- Départ du Port de Lers. Prendre un chemin sur le versant exposé au sud (à gauche en regardant la vallée de Vicdessos), dans les pelouses en direction du Pic de la Fontanette.
- Il est atteint après 500 mètres de dénivelé. Suivre assez longtemps la crête qui domine Massat et Suc, passer devant une source à l'aplomb de l'Étang d'Arbu que l'on devine à droite, et monter jusqu'au Pic des Trois Seigneurs.

#### Points de passages

D/A

N 42.80647° / E 1.41233° - alt. 1518m - km 0

M D/A

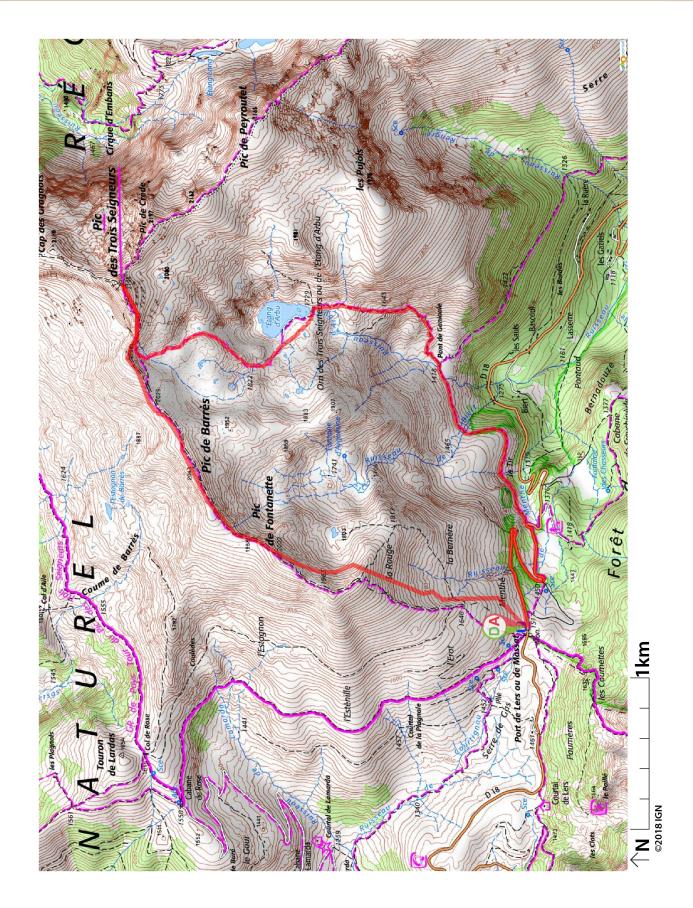
N 42.80641° / E 1.41231° - alt. 1517m - km 10.24

- La descente s'effectue en retournant sur ses pas jusqu'à une intersection que vous avez croisée en montant, au niveau de la source. Descendre à gauche vers de petits étangs, puis au milieu de gros blocs de rochers en direction de l'Étang d'Arbu.
- Le contourner par la droite, franchir son déversoir et descendre sur le flanc gauche de la montagne vers un petit pont de pierre.
- Le franchir et cheminer sur une longue traversée qui débouche sur la route départementale, sous un relais de télévision. Remonter par la route vers le Port de Lers.

#### **Informations pratiques**

Donnez-nous votre avis sur: https://www.visorando.com/randonnee-le-pic-des-trois-seigneurs/

## Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas etre tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



#### **BIEN CHOISIR** SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### **CONSULTER LA MÉTÉO**

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### **PRÉVENIR**

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



#### **RESTER SUR LES SENTIERS**

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### **REFERMER**

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### **RAMENER SES DÉCHETS**

ne pas laisser de traces de son passage.



#### **ÊTRE DISCRET**

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### **GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN**

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.